

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022 LISTE DES DELIBERATIONS

### Membres:

PRÉSENTS: Mesdames Cécile JOURDAIN, Annick MATTIA, Amandine PARSY, Françoise ROSTOUCHER et Marie-Françoise VIGNOLLET, Messieurs Thierry BERNARD, Eric MAITRE, Sully MUSSARD, Cyril PELUD, Sébastien PELUD, Pierre RAMBAUD et Guy ROUYER.

ABSENTS : Madame Aline LAZZARINI qui a donné tous pouvoirs à Madame Cécile JOURDAIN, Madame Immacolata REVERTE qui a donné tous pouvoirs à Monsieur Eric MAITRE, Monsieur Allann D'ETTORRE, excusé

### 1-DELIBERATION N° 2022-28 : INSTAURATION DU FORFAIT MOBILITES DURABLES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL.

#### **ADOPTÉE**

Ce dispositif permet aux agents municipaux de bénéficier du remboursement de tout ou partie des frais engagés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail avec leur vélo mécanique ou à assistance électrique ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage, par l'attribution d'une prime mobilités durables annuelle.

### 2- DELIBERATION N° 2022-29 : MODIFICATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE

#### **ADOPTÉE**

Madame le maire rappelle que cette taxe sert à financer, entre autres, les équipements publics de la commune. Instituée depuis 2012 sur l'ensemble du territoire communal, elle avait été fixée à 3%.

Une explication du calcul de la taxe d'aménagement est réalisée par l'adjointe aux finances.

Il est rappelé que la commune peut fixer librement un taux différent dans la limite de 5%, Elle mentionne également que la commune a exonéré de la taxe d'aménagement 100% de la surface taxable des abris de jardin soumis à déclaration préalable. Il est proposé d'augmenter le taux à 5% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 3- DELIBERATION N° 2022-30 : ATTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE D'UNE SUBVENTION COMMUNALE 2022

#### **NON ADOPTÉE**

La commission communale « relations avec les associations » s'était réunie en juin 2022 pour vérifier les dossiers de demandes de subventions des associations et proposer une attribution.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer 50 € à une association (Les Randonneurs du BUIZIN) qui a transmis une nouvelle demande de subvention pensant que la mairie avait de mauvaises coordonnées bancaires expliquant pourquoi elle n'avait rien perçu.

### 4- DELIBERATION N° 2022-31 : MODIFICATION DE LA PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

#### **ADOPTÉE**

La commune a déjà été amenée à délibérer pour une participation d'un montant de 20 € mensuels et par agent mais la formulation de la délibération n°2022-13 n'étant pas assez explicite, la Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey nous demande d'en modifier les termes et de préciser que si la cotisation de l'agent est inférieure à 20 €, la commune participe à hauteur de la cotisation réelle de l'agent et si la cotisation de l'agent est supérieure à 20 €, la commune limite sa participation à 20 €.

### 5- DELIBERATION N° 2022-32 : ACTUALISATION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE GERE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AIN

#### **ADOPTÉE**

Suite à des modifications de décret de l'année 2022, incluant des nouvelles prises en charge de risques au travail, il était nécessaire de mettre à jour la convention qui lie la commune avec la médecine du travail, le tarif et le fonctionnement administratif restant inchangé



- **Points divers :**
- **Correspondant INCENDIE**  
Le SDIS demande que la Mairie désigne un correspondant incendie.  
3 volontaires : Amandine PARSY, Guy ROUYER, Eric MAITRE. Une réunion d'information avec le SDIS aura lieu le 10 OCTOBRE 2022 à 18h00 au SDIS d'Ambérieu. Vu l'échéance du 01/10/2022 pour la désignation, il est décidé de nommer Eric MAITRE, mais, le correspondant pourra changer suite aux rencontres avec le SDIS.
- **Radar communal :**  
Il est décidé de reconduire le contrat de maintenance pour un montant 199<sup>E</sup>/HT (1 Contre, 1 Abstention)
- **Point Ressources Humaines**  
Monsieur Eric MAITRE prend une nouvelle délégation de fonctions et de signature pour les RH. Un point est réalisé avec le conseil sur la situation des agents (agent technique de retour après un Congé de Longue Maladie et reconnu inapte).
- **Matériel communal**  
Panne de la « Rousseau » (débroussailleuse), sûrement réparable mais demandera du temps.
- **Fresque murale (Street Art)**  
Il est décidé de réunir un groupe de travail (Culture) qui proposera un ou des emplacements afin de réaliser du « Street art » afin d'embellir notre commune pour ensuite proposer à la CCPA ces sites.
- **Travaux électricité**  
Il est annoncé que des travaux sur l'éclairage des bâtiments communaux permettrait de réduire la consommation électrique et donc les factures de consommation. Ces travaux sont actuellement très bien subventionnés par la CCPA. La commission « électricité » devra se réunir prochainement afin de travailler sur ce dossier (travaux et demande de subvention).
- **Travaux église.**  
Un DEVIS a été réalisé pour la remise en état de l'intérieur de l'église mais l'entreprise nous conseille plutôt de traiter les évacuations des EP afin de mieux drainer le pied des murs. Il est demandé à la commission « bâtiment » de se réunir afin de réfléchir à une solution. Ensuite, nous verrons pour la remise en état des murs et des voûtes de la nef.
- **Appartements Marronniers**  
Un dossier de demande de subvention dans le cadre des économies d'énergie a été proposé à la région AURA pour améliorer le chauffage et l'isolation des appartements des Marronniers mais malheureusement des radiateurs sont en panne dans un appartement et cela nécessite une intervention rapide.
- **Vidéo surveillance.**  
Le projet est en cours de déploiement sur les communes inscrites au programme.
- **Ajout d'un local multi associations au-dessus du local CHASSE actuel.**  
Une convention est à établir pour l'occupation du nouveau local car les travaux effectués par l'association « CHASSE » sont presque terminés.
- **Agenda**  
Repas des aînés du 2 OCTOBRE 12h00.  
Commission finances (point budget) : 13 OCTOBRE à 18H00  
Groupe de travail Culture (fresque) 11 OCTOBRE à 18H00  
Commission bâtiment : date à définir
- **Travaux fibre.**  
Retard des travaux sur le quartier du haut (2 mois environ)  
Fontaine Rue des Marronniers en peine (voir lien avec travaux fibre)
- **Sauvegarde des données**  
Notre contrat de sauvegarde des données informatique avec REX rotary arrive à son terme, une solution de sauvegarde de donnée en ligne est proposé par notre prestataire informatique XEFI, avec une possibilité de partir d'ici 2 ans sur une solution intégrant les 2 photocopieurs. Il est donc décidé sans plus attendre de signer le contrat avec XEFI

Fin de séance à 22h40